



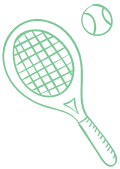
# CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ 2019-2020

SOUTIEN  
À LA SCOLARITÉ

ACTIVITÉS  
CULTURELLES,  
SPORTIVES



DU CP  
AU CM2



CONTRAT DE VILLE 2015-2020



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## QU'EST-CE QUE LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS) ?

Il s'agit d'ateliers d'accompagnement à la scolarité inscrits dans le cadre d'une charte nationale Clas (contrat local d'accompagnement à la scolarité), qui s'adresse aux enfants du CP au CM2.

Le Clas privilégie l'aide méthodologique et la pédagogie du détour. **Il encourage le goût de la culture, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir**, en s'attachant à renforcer le sens de la scolarité et la confiance des enfants et des jeunes dans leurs capacités de réussite.

Il contribue à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école.

**Les actions ont lieu en dehors du temps scolaire, en complément de l'école, qui garde le rôle central.**

Elles proposent :

- un accompagnement personnalisé de l'enfant, par des animateurs qualifiés, au sein de groupes de travail restreints ;
- un soutien aux parents dans leur rôle éducatif ;
- un partenariat entre l'enseignant, le(s) parent(s), l'enfant et l'animateur Clas.

Les objectifs :

- **aider les enfants** à acquérir des méthodes d'apprentissage, de travail, de lecture... ;
- **faciliter leur accès au savoir** et à la culture ;
- **promouvoir leur apprentissage** à la citoyenneté ;
- **valoriser les acquis** afin de renforcer leur autonomie ;
- **soutenir les parents** dans le suivi scolaire de leurs enfants.

## LES ATELIERS DU CLAS, COMMENT ÇA MARCHE ?

• **3 lieux pour les ateliers** : les écoles Joseph Pietri, M&T Marcellesi et l'espace associatif de Pifano.

• L'atelier dure **1h30**. Il a lieu **4 jours par semaine**, entre 16h30 et 18h30.

• Les ateliers sont organisés par petits groupes (**une dizaine d'élèves**).

• **3 temps forts rythment les ateliers** :

- ⇒ **un temps récréatif** : temps d'échange autour d'un goûter, jeux... ;
- ⇒ **un temps studieux** : aide aux devoirs, aux leçons, soutien méthodologique ;
- ⇒ **un temps créatif** : l'enfant est acteur de l'activité sportive, artistique, scientifique...

# LE CLAS, QUI SONT LES ACTEURS, QUEL EST LEUR RÔLE ?

## LES PARENTS

**Vous voulez aider votre enfant dans sa scolarité, que pouvez-vous faire ?**

- **Écouter, dialoguer avec votre enfant** : souligner ses qualités et encourager ses efforts devant les difficultés (exemples : questionner votre enfant sur son activité scolaire, consulter régulièrement son cahier de texte, etc...).
- **Créer un cadre de vie et de travail** : prévoir un temps et un espace calme pour le travail de votre enfant à la maison, l'amener et aller le

chercher à l'école...

- **Assurer un contact régulier avec l'enseignant et l'animateur**, sur les compétences acquises, à acquérir, à approfondir.
- **Participer activement** aux réunions de parents d'élèves et aux différents ateliers proposés (café des parents, groupe de paroles sur des thèmes choisis par les parents en lien avec la parentalité...).

## L'ANIMATEUR

**Il met en oeuvre les actions du Clas. Quel est son rôle ?**

- **Accompagner et conseiller l'enfant** sur l'organisation du travail personnel et la méthodologie.
- **Encourager** le goût de la culture, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir.

- **Organiser des activités** qui favorisent les apprentissages.
- **Rencontrer les parents** et faire le lien avec l'école.

## L'ENSEIGNANT

**Il exerce sa mission dans le cadre de l'Éducation nationale. Quel est son rôle ?**

- **Communiquer avec les parents** sur la scolarité de leurs enfants.
- **Orienter les enfants** qu'il a repérés **vers les ateliers du Clas**.

- **Apporter son concours** au projet d'accompagnement à la scolarité (sur la base du volontariat).

**Famille, école, animateur, tous ensemble pour la réussite des enfants !**

« AVEC CE DISPOSITIF,  
LA VILLE DE PORTO-VECCHIO  
POURSUIT SON ENGAGEMENT  
EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE  
DE SA JEUNESSE. »

GEORGES MELA,  
MAIRE DE PORTO-VECCHIO



**Mairie de Porto-Vecchio**

Rue Fred Scamaroni  
20137 Porto-Vecchio  
Tél. : 04 95 70 95 30

**[www.porto-vecchio.fr](http://www.porto-vecchio.fr)**

Pour plus d'infos sur le Clas ou si vous souhaitez animer des ateliers,  
contactez le service chargé du contrat de ville au 04 95 70 98 12